

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° 2008-10-5-1

Service consulté

**PARTENARIAT POUR L'INVESTISSEMENT 2006-2008 ENTRE LE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN ET LA VILLE DE SAINT-LOUIS :
3ème PROGRAMMATION DES AIDES**

Résumé : Troisième programmation d'une opération structurante à inscrire dans le partenariat pour l'investissement 2006-2008 entre le Département du Haut-Rhin et la Ville de SAINT-LOUIS pour un montant global de 300 000,00 Euros.

Par délibération en date du 9 décembre 2005 (rapport n° 2006/I - 11^e/01), le Conseil Général a décidé de renouveler le partenariat pour l'investissement avec la Ville de SAINT-LOUIS pour la période 2006-2008 (1 500 000 Euros) et a donné délégation à la Commission Permanente pour assurer le suivi de ce dispositif et programmer les opérations qui en découlent.

La Ville de SAINT-LOUIS a justifié du démarrage d'une nouvelle et dernière opération structurante pour le partenariat 2006-2008 qu'elle compte réaliser durant les années 2008-2009.

Cette opération est la suivante :

▪ **Réhabilitation des Foyers Saint-Louis et Saint-Charles**

- Foyer Saint-Louis : Aménagement d'une salle de banquet et de spectacle au rez-de-chaussée avec création d'un office pour les associations. Au 1^{er} étage, création d'une salle de musique et de deux salles de réunion.
- Foyer Saint Charles : Création d'une salle de réunion au rez-de-chaussée du premier bâtiment, au 1^{er} étage une salle de réunion destinée au Conseil de Fabrique et dans le deuxième bâtiment, aménagement d'une salle de banquet avec scène et loges, le sous-sol étant consacré à des salles de billard.

Début des travaux : Eté 2008.

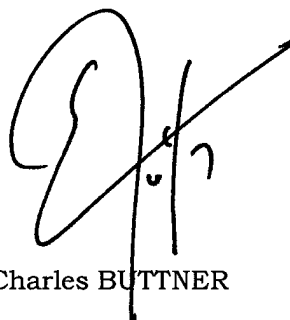
Fin prévisionnelle des travaux : Septembre 2009.

Le montant de l'opération est estimé à **1 541 678,00 € HT** et l'aide financière du Conseil Général sollicitée s'élève à **300 000,00 €** (19,45 %).

Cette dernière opération d'un montant de 300 000,00 € clôture l'enveloppe prévue dans le cadre du partenariat avec la Ville de SAINT LOUIS 2006-2008 (1 500 000 €).

L'inscription se fera sur le programme F032 – chapitre 204 – Fonction 71 – Nature 20414 – Enveloppe 80493 : Partenariat Ville de SAINT-LOUIS.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke extending upwards and to the right.

Charles BUTTNER

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 SEPTEMBRE 2008

**Partenariat pour l'investissement avec les grandes villes
PROGRAMME 2008**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PIV03132	SAINT-LOUIS P08- Réhabilitation des Foyers Saint-Louis et Saint-Charles	1 541 678,00	19,46%	300 000,00
			Total	300 000,00